



# Compte-rendu du Centre Mercredi 6 Juillet 2022

**Présents : 80**

**Le Maire** : Hervé GICQUEL

**Elus thématiques et référents :**

Aurélia GIRARD, conseillère municipale transition écologique et mobilité, Fabien BENOIT, Conseiller municipal et référent démocratie participative. Pierre MIROUDOT, Conseiller Municipal délégué à la vie économique excusé car souffrant.

**Conseillers de quartier :** Marie-Bérengère LESELLIER, Michel DEFAYE, Sophie CHEVALIER, Michel FARAH, Jean-Maurice DENIS, Damien RENAULT, Jonathan COHE, Caroline BRUNOT, Lucien GIBIAT, Alexandra Bonneau, Nathalie GABAY, Bernard LAURET

**Elus et conseillers municipaux présents**

Pascal TURANO, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la sécurité et de la voirie, Marie-Hélène Magne, en charge du développement durable et d'écologie urbaine, Claudia YANGO, élue référente conseil de quartier Bercy, Adra EL HARTI, Jumelages et relations internationales, Lorenzo SCAGLIOSO, Enseignement supérieur et réseaux sociaux, Chambo GUEGAN-ROS, Murielle MINART, relations sociales extérieures, Clotilde CERTIN, en charge des sports, Jean-Marc BOCCARA, Maire Adjoint en charge de l'animation et des actions commémoratives, Joël MAZURE,

**Services municipaux :**

Céline LORMIER et Céline KHIARI (IDPC)

Fabien Benoit, conseiller municipal en charge de la DPC (Démocratie Participative et Citoyenneté) remercie les personnes présentes venues à cette première réunion publique du conseil de quartier Centre.

Il présente les élus référents du conseil de quartier Centre, les élus et conseillers municipaux présents. Le maire prend ensuite la parole et revient sur l'intention municipale de mettre en place des instances participatives sur la ville.

Il indique ensuite l'ordre du jour :

1. **Les étapes préparatoires**
2. **La composition du conseil de quartier**
3. **La cérémonie inaugurale et les premières rencontres**

4. **Le(s) diagnostic(s) exploratoire(s)**
5. **Le vote des équipes d'animation**
6. **La rencontre des équipes d'animation**
7. **Groupes de travail et méthodologie à venir**
8. **Les projets par quartier**

Fabien Benoit revient sur l'intérêt de mettre en œuvre les conseils de quartier et sur les étapes nécessaires à leur création. Il est d'abord fait mention du redécoupage de la Ville en cinq quartiers, puis du choix de faire appel au tirage au sort pour la composition du conseil.

La cérémonie du 11 décembre est mentionnée ainsi que les premières réunions en visioconférence qui se sont déroulées en janvier 2022 en raison du contexte sanitaire. La nouvelle carte est présentée aux personnes présentes.

Les diagnostics exploratoires réalisés en petit groupe sur les différents quartiers sont mentionnés. Chaque conseil de quartier a eu la possibilité de parcourir son quartier et de relever les points d'intérêts et d'amélioration. Ces promenades ont donné lieu à des synthèses par quartier et un traitement des différents points.

Des réunions de restitution se sont tenues et le vote des équipes d'animation a eu lieu.

Fabien Benoit rappelle la composition des conseils de quartier et de leurs équipes d'animation : deux élus référents et quatre conseillers. Ce groupe de six personnes est destiné à animer et coordonner le conseil de quartier. Il a de plus la responsabilité de proposer les grandes lignes directrices de réflexion.

Les équipes d'animation de la ville ont eu le loisir de se rencontrer le 2 juin afin de réfléchir aux méthodes de travail souhaitables pour chaque conseil et les grandes lignes de travail.

---

L'équipe d'animation prend la parole et présente les grandes lignes de leur réflexion : il est fait référence au diagnostic exploratoire. Les thèmes de travail identifiés sont les suivants :

### **1. Cadre de vie**

- **Square de Conflans** : insalubrité (rats), besoin de redonner une destination pour une meilleure fréquentation, reconstruire une continuité avec l'école de Conflans et embellissement des plots Vigipirate

Marie-Hélène Magne : Quelques aménagements ont été faits en septembre dernier. Enlèvements de supports consommateurs d'eau et nouveaux arbres et végétation plantés avec les enfants de l'école de Conflans. Le square est très utilisé le soir. Il est possible d'y ajouter des bancs.

- **Centre technique** : besoin d'embellir la vue sur le parking

- **Place Aristide Briand** : embellissement des plots Vigipirate/ améliorer la propreté des pelouses (déjections canines) et accéder à l'eau ; manège à l'esthétisme un peu daté

Marie-Hélène Magne : 22 arbres seront plantés à l'automne sur la place et la Municipalité a pour objectif de restructurer cet espace à moyen terme.

## **2. Espaces verts**

- **Rue de Paris devant le T2R** : déminéralisation par la création d'une « coulée verte »

Marie-Hélène Magne : Les arbres carrés, le long de la rue de Paris sont taillés par les services du département « en rideau ». Les arbres ne peuvent plus être laissés en « port libre » mais des échanges sont en cours pour cela. Certains sont malades et seront remplacés.

- Rue des Bordeaux, de Verdun et de Paris : plantation d'arbres.
- Place Aristide Briand : ombrage et déminéralisation

## **3. Circulation**

- Sécurisation du jalonnement piéton entre square et école de Conflans
- Place Aristide Briand : fluidifier la circulation et protéger les piétons
- Rue Anatole France : réduire le trafic de transit en inversant le sens de circulation,

Un habitant prend la parole pour manifester sa désapprobation sur l'organisation de la circulation cycliste sur la ville et le manque de civisme des personnes usant les nouvelles mobilités, notamment les trottinettes électriques.

Fabien Benoit mentionne le plan vélo et sa concertation.

Une habitante indique que la piste cyclable sur l'avenue de Lattre de Tassigny est inadaptée et mérite un réaménagement. Une habitante décrit les difficultés rencontrées sur l'avenue de Gravelle. Un habitant demande si les box à vélo installés vont être sécurisés.

Aurélia Girard remercie ces interventions et rappelle que l'avenue de Lattre de Tassigny est départementale, qu'elle fait partie des projets de réaménagements dans le cadre du plan vélo prévu sur une durée de trois ans. Elle indique que la ville de Paris a réaménagé la piste cyclable de l'avenue de Gravelle en 2022.

Sur la piétonnisation de l'avenue Jean Jaurès : une habitante explique qu'elle habite au-dessus de cette rue piétonne et explique que le bruit est assourdissant et finit tard (vers minuit) alors que l'arrêté indique une piétonnisation jusqu'à 22 heures.

Pascal Turano répond que cette expérimentation n'a pas pour objet de transformer l'avenue en cour de récréation et générer des nuisances aux habitants à proximité. Une réflexion sera donc menée pour limiter les nuisances et repenser la piétonnisation pour le bien commun.

Un habitant prend la parole pour indiquer que l'avenue de Gravelle est dangereuse en raison des multiples mobilités et de la vitesse de la circulation automobile.

Pascal Turano répond que la ville met en œuvre tous les moyens dont elle dispose et que sur certains axes notamment celui qui est mentionné, la demande d'installation de radars auprès de la Préfecture est faite mais sans succès.

Hervé Gicquel : Des feux récompense ont été installés. Il y en a un notamment sur l'avenue de Gravelle. Instauré depuis maintenant trois ans.

## **4. Animation**

- Place Aristide Briand : valorisation du kiosque en développant de nouvelles animations et permettant au public d'y assister autour de manière conviviale/ identifier les nouveaux besoins, les usages, les publics

- Demande de réaménager « la voûte ».

Joël Mazure indique qu'il y'a un projet en cours sur cet espace.

- Avenue Jean Jaurès : expérimentation de piétonisation du vendredi 18h au dimanche

Un habitant demande quand la bulle Autolib' va disparaître et si le panneau avec des informations aux commerces va être actualisé.

Aurélia Girard indique qu'elle sera retirée cette année. Le maire Hervé Gicquel rappelle qu'il existe dorénavant une plateforme numérique pour l'actualité commerçante [www.charenton-commerces.fr](http://www.charenton-commerces.fr).

## **5. Sécurité**

- Place Aristide Briand : les panneaux électoraux gênent la circulation des piétons

## **6. Bâtiment/Patrimoine**

- T2R : couleur de la colonne Morris (rouge façon TR2 versus vert patrimonial)
- Cité des abeilles : demande de la mettre davantage en évidence
- Communiquer sur le circuit de visite
- Réemploi des horloges de l'école Aristide Briand hors de service
- Mettre en valeur l'ancienne fresque Toffoli de l'école des 4 vents
- Mettre en valeur « la voûte »

Une conseillère de quartier s'adresse aux conseillers municipaux car elle s'interroge sur les manières de travailler de façon concertée et en amont des projets car les retours sur la plupart des idées soulevées par les conseillers donnent la sensation que la plupart des projets sont déjà formés.

Fabien Benoit prend la parole pour indiquer que les projets déjà existants sont formalisés mais que par la suite, il conviendra de conjuguer la voix des conseils de quartier aux futurs projets.

Aurélia Girard prend ensuite la parole pour présenter les projets globaux sur la ville et les projets sur le quartier

### **Des projets structurants pour la ville :**

**Rénovation de la piscine municipale** et du palais des sports

Réaménagement des Ponts Nelson Mandela et **rénovation de l'avenue de la Liberté**

Lancement des étapes opérationnelles de la **ZAC Charenton Bercy**

Distinction du label « **Ville Amie des enfants** » de l'UNICEF.

### **Développement durable et écologie :**

Déploiement du **Plan Vélo 2022 - 2024** voté au Conseil Municipal de décembre 2021

Le **Contrat de Performance Energétique** portant sur les bâtiments et l'éclairage public a reçu le 1er prix par le syndicat intercommunal pour les énergies (Sipperec) et le groupe Alterea.

**Installation de nouvelles ruches** au sein des cimetières de la Ville

## Des approches innovantes de la gestion de l'espace public :

**Aménagement de l'avenue Jean Jaurès** et piétonnisation les mercredis et samedis

### **Piétonnisation de la partie semi piétonne de la rue de Paris**

Mise en place d'un périmètre sécurisé suite aux débordements de la Foire du Trône.

Réactivation des opérations de grand nettoyage des quartiers

Un habitant réside au 37-39 rue du Général Leclerc et indique un problème de candélabre. Ils sont pris dans les arbres luxuriants. Il demande à ce qu'il y ait une intervention. Une habitante voisine confirme mais souligne qu'il s'agit d'un problème d'intensité lumineuse.

Pascal Turano informe qu'il y aura une étude sur site. Concernant l'intensité de la lumière, la ville est en conformité avec les obligations légales. Dorénavant, ils éclairent vers le bas ce qui peut donner une impression de baisse lumineuse.

### Sécurité :

Distinction de la ville lors de la cérémonie de remise du Label « **Ville Prudente** »

Extension du réseau de vidéoprotection est passée de 100 à 120 caméras et un projet de modernisation du Centre de Supervision Urbaine (CSU) est en cours.

Création d'une **Brigade de Salubrité Publique** (BSP) pour lutter contre les incivilités urbaines (dépôts sauvages, lutte contre les dégradations de l'espace public au sens large

---

Fabien remercie le travail des conseillers de quartier et propose une dernière salve de questions.

- Il est demandé par une habitante, un encart dédié dans le journal de la Ville.
- Une autre habitante indique qu'il n'y a pas d'accès handicapé sur les entrées de métro présentes à Charenton.
- Pascal Turano : Indique que ce n'est pas la compétence de la ville.
- Un habitant prend la parole pour féliciter l'équipe municipale, les conseillers de quartier et le maire sur l'initiative des conseils de quartier, les projets réalisés sur la ville.

Une fois ces échanges réalisés, il est indiqué la fin de la réunion mais que les échanges peuvent se poursuivre sur un temps plus informel à la suite. Mention est faite des budgets participatifs à venir. Il est rappelé les prochaines échéances des rencontres.

Fabien Benoit indique les contacts pour la suite :

[democratie@charenton.fr](mailto:democratie@charenton.fr)

<https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr/>

Il remercie les participants et indiquent les rafraichissements et l'espace dédié.

Fin de la réunion : 21h10